

Comité syndical du 27 juin 2018

DELIBERATION N° 18-020

Objet : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Le vingt-sept juin deux mille dix-huit à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<u>Sont présents :</u>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
Date d'affichage :	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
Acte rendu exécutoire :	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France
	<u>Est excusé et suppléé :</u>	
Publication ou notification :	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France a été suppléé par Mme Christiane AKNOUCHE
	<u>Ont donné pouvoir</u>	
	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Édouard EON
	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à Mme Djida TECHTACH
	<u>Sont absents :</u>	
	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Paris
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

Le Comité syndical,

Vu les L.5721, L.5722 et L.1414-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n° 18-020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

CONSIDERANT les candidatures en qualité de membres titulaires de la CAO, de :

- Mme Djida TECHTACH
- Mme Corinne VASSEUR
- M. Jean-Louis DELANNOY
- Mme Christiane AKNOUCHE
- M. Armand DEDIEU

CONSIDERANT les candidatures en qualité de membres suppléants de la CAO, de :

- M. Jean-Marie PIERRAT
- M. Jean-Pierre DORE
- M. Antony ARCIERO
- M. William DEGRYSE
- M. Pierre BEMELS

Sur proposition d'un de ses membres, le comité syndical retient à l'unanimité que l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'effectue à main levée.

Vu les résultats du scrutin de désignation,

APPROUVE la désignation de cinq membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :

- Mme Djida TECHTACH
- Mme Corinne VASSEUR
- M. Jean-Louis DELANNOY
- Mme Christiane AKNOUCHE
- M. Armand DEDIEU

et la désignation de cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

- M. Jean-Marie PIERRAT
- M. Jean-Pierre DORE
- M. Antony ARCIERO
- M. William DEGRYSE
- M. Pierre BEMELS

DONNE pouvoir au Président afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique

Monsieur Pierre-Édouard EON